



Rapport d'activité de la Fédération EUROPARC

Janvier - Décembre 2011



EUROPARC
F E D E R A T I O N

EUROPARC est l'organisation de coordination des espaces protégés en Europe. Elle réunit parcs nationaux, parcs régionaux, parcs naturels et réserves de biosphère de 35 pays, autour d'un même objectif : protéger l'unique variété de faune, de flore et d'habitats en Europe.

Quality Qualité Qualität

*Photo de couverture : Parc national de Syöte (FI).
Photo : Tuomas Uola*

Sommaire

Compte-rendu de la directrice	2
Qui sommes-nous ?	3
Ce que nous faisons	4
Transmettre notre message	5
Représenter l'intérêt de nos membres en Europe	8
Investir dans la jeunesse	10
Le Tourisme durable – les entreprises et la nature en partenariat	12
La Coopération transfrontalière – la nature au-delà des frontières	15
La gestion des bénévoles – travailler pour la nature	16
EUROPARC Awards 2011 – Récompenser les performances	17
Nos groupes de travail – Exploiter l'expertise	18
Notre réseau Européen	19
EUROPARC Atlantic Isles	20
EUROPARC République Tchèque	22
Federparchi – EUROPARC Italie	24
EUROPARC Français	26
EUROPARC Allemagne	28
La Section Nordic-Baltic d'EUROPARC	30
EUROPARC Espagne	32
Notre branche conseil	34
Nos membres	36
Rapport financier - changement	38
Contactez nous	40

Carol Ritchie
Photo : Karin Björk



Compte-rendu de la directrice

2011: l'année de la qualité, de l'unité et de la valeur

En tant que plus grande organisation européenne de réseautage se consacrant aux aires protégées, EUROPARC a axé son travail en 2011 sur l'accès à de précieux services pour ses nombreux membres à travers l'Europe. EUROPARC a permis à ses membres de bénéficier : d'une prise de conscience accrue des questions juridiques et politiques dans l'Union européenne ; du développement de nouvelles idées et d'innovations par l'échange d'expériences ; d'une élévation des normes ; d'une plus grande efficacité ; et d'un message plus fort dans le domaine de la gestion des aires protégées .

EUROPARC se réjouit que l'organisation maintienne ses services aux membres en ces temps de difficultés économiques. Le travail de communication de la Fédération tient ses membres informés et les implique au travers du réseau. La poursuite de l'élaboration des programmes et des activités fournit à tous les membres d'EUROPARC des outils qui facilitent la gestion des aires protégées.

L'échange d'expérience, à la fois sur la politique et sur les questions pratiques de la gestion de l'emplacement des aires protégées, est inestimable. Le réseautage entre les membres est un laboratoire où de nouvelles idées, des partenariats et des projets sont forgés. Les 330 délégués ont réclamé à l'UE et à ses États membres que soient mises en

œuvre les conditions nécessaires, tant sur les plans juridiques, financiers que des ressources humaines, pour atteindre les objectifs de la Convention sur la diversité biologique d'ici à 2020.

Un développement et une amélioration permanents sont nécessaires si EUROPARC veut rester un réseau efficace. Dans cette optique, la Fédération reconnaît la nécessité de collaborer étroitement avec d'autres ONG et de chercher à unir ses forces lorsque cela est prudent et possible. En 2011, EUROPARC et les membres d'Eurosite ont donc convenu par la création d'une organisation les représentant.

Un nouveau président, Thomas Hansson (ES), et un conseil ont été élus en septembre 2011 à l'Assemblée générale. L'assemblée a également dit au revoir au membre du conseil Eberhard Henne (DE), dont l'apport au travail de la Fédération a été grandement appréciée, et à la président Erika Stanciu, dont la direction paisible et solide a guidé la Fédération au long de six années difficiles.

L'année à venir semble être une autre année difficile avec des changements de personnel et le développement de nouveaux projets. Comme toujours, EUROPARC se réjouit de l'innovation que 2012 apportera, et surtout du travail en collaboration avec ses membres en vue de promouvoir la protection de notre patrimoine naturel commun.

Carol Ritchie

Carol Ritchie, directrice d'EUROPARC



*Les membres d'EUROPARC viennent des espaces protégés de 35 pays en Europe.
Photo : Christine Wawra*

Qui sommes-nous ?

La Fédération EUROPARC est une organisation non gouvernementale fondée en 1973. Elle a bien grandi depuis, jusqu'à devenir le plus grand réseau européen d'aires protégées : elle compte actuellement plus de 420 membres répartis dans 35 pays.

EUROPARC s'est construit sur l'idée que le patrimoine naturel européen pourrait être mieux conservé et géré à travers une coopération internationale. À cette fin, l'organisation cherche toutes les occasions pour raffermir son réseau, renforcer les échanges et la collaboration dans tous les domaines où sont impliqués ceux qui travaillent pour les aires protégées. Communiquer de manière efficace en tant que communauté des aires protégées est une des grandes priorités, en particulier en ce qui concerne les défis et les opportunités qui ont une incidence sur la gestion du patrimoine naturel européen commun, au même plan que les services écosystémiques fondamentaux que nous pourvoyons. Les aires protégées européennes sont essentielles pour maintenir un environnement sain pour la société d'aujourd'hui et de demain.

Les membres qui composent le réseau de la Fédération sont garants d'une certaine gestion de la biodiversité en Europe. Ils représentent la dénomination « aires protégées », qu'elles soient régionales, nationales et européennes, y compris les désignations plus spécifiques des sites Natura 2000, des parcs nationaux, des réserves de biosphère, des parcs régionaux et encore bien d'autres. Les membres d'EUROPARC ont également la responsabilité de la mise en œuvre globale des directives de la Commission, notamment la gestion des sites Natura 2000.

EUROPARC s'est engagée à l'amélioration constante de la gestion de la conservation de la nature et du développement durable, afin de construire in fine un réseau construire un réseau écologique cohérent à travers l'Europe.

Plus d'informations : www.europarc.org

Ce que nous faisons

Le rapport de la direction d'EUROPARC

La Direction de la Fédération EUROPARC est engagée à accomplir les objectifs de l'organisation et à se fixer des buts stratégiques.

Le fonctionnement de la Fédération est supervisé par le Conseil d'EUROPARC et par le Président. Ils contribuent au travail de la Fédération EUROPARC avec leur expérience et leur expertise, et représentent aussi EUROPARC à travers l'Europe. Un nouveau Conseil et un nouveau président ont été élu en 2011.

Si le Conseil peut être considéré le pilote, la Direction de la Fédération EUROPARC est le moteur de l'organisation. La petite équipe de sept personnes, répartie entre le siège à Ratisbonne (DE), et le bureau de Bruxelles (BE), gère plusieurs importants projets européens et représente la Fédération et les intérêts des membres sur toute une gamme d'ordres du jour.

En outre, le travail de la Fédération est soutenu par un engagement actif des groupes de travail abordant le tourisme durable, la valeur des espaces protégés, la santé, les espaces sauvages et la coopération transfrontalière.

Les efforts du Conseil, de la Direction, des groupes de travail et de tous ceux qui soutiennent la Fédération, qu'ils soient membres ou non, doivent être loués. Le travail réalisé est résumé dans cette section.

*Parc national de Syöte (FI).
Photo : Tuomas Uola*



Collines du Capitaine Misha, Parc national de Djerdap (RS).
Photo : Dragan Bosnić

Transmettre notre message

Il est crucial de favoriser l'acceptation et la compréhension de la société vis-à-vis de la biodiversité et du rôle des aires protégées en Europe, notamment si l'action visant à leur venir en aide doit être renforcée. Cela peut passer par une bonne communication sur la valeur de notre patrimoine naturel et ses avantages pour la société. Cette initiative permettra d'accroître la reconnaissance de l'importance qu'il y a à protéger ces endroits si spéciaux et conduira certainement à des actions concrètes.

C'est pour cette raison que la communication a continué à jouer un rôle central dans le travail de la Fédération EUROPARC en 2011. En outre, une communication claire est essentielle pour que les membres aient accès à la multitude de connaissances et d'expériences présentes au sein du réseau. Les activités en 2011 se sont centrées autour de l'Année internationale des forêts et en particulier sur l'Année européenne du volontariat.

Activités clés en 2011

Publications, promotion et publicité

Afin de tenir le réseau EUROPARC, ainsi qu'un plus large public, informés régulièrement de la gestion des aires protégées à travers l'Europe, les publications suivantes ont été produites : 11 Bulletin d'Information en ligne, le rapport annuel, le journal annuel d'EUROPARC « Protected Areas In-Sight », un rapport de conférence et trois e-mails sur l'actualité de la Charte. Dans le cadre de différents projets, un certain nombre de rapports et de publications ont été produites, sous forme numérique ainsi qu'imprimée.

Les pages Facebook d'EUROPARC et des Junior Ranger, deux nouveautés de 2011, ont totalisés

à elles deux 450 fans. Avec le site internet, elles ont contribué à accroître la visibilité de la Fédération et des aires protégées en Europe. Les visites sur le site d'EUROPARC, en provenance de 160 pays, sont d'ailleurs passées d'un peu plus de 6000 l'an dernier à environ 40.000 cette année.

Des articles expliquant les activités d'EUROPARC se sont multipliés dans des publications du monde entier. Sept communiqués de presse ont été envoyés à travers l'Europe. Un programme d'une demi-heure sur la Conférence d'EUROPARC, mettant en vedette le membre du Conseil Marian. En outre, l'événement « Get your Hands Dirty for Nature », qui a eu lieu à Bruxelles et a été financé par le projet GRUNDTVIG « La gestion des bénévoles dans les parcs européens », a été filmé



Participants au séminaire de Siggen 2011.
Photo : EUROPARC

par une chaîne de télévision locale. Le personnel d'EUROPARC est aussi apparu dans un journal local à Ratisbonne après avoir pris part aux travaux bénévoles non loin de là, pour le Parc Naturel d'Altmühltal, lors de la Journée européenne des parcs (EDoP).

Événements et représentation

Lors des douze derniers mois, EUROPARC a représenté les intérêts des ses membres au cours d'environ 40 événements internationaux. Notamment les manifestations suivantes organisées par la Fédération :

La Journée européenne des Parcs a célébré l'Année européenne du volontariat en 2011 avec la devise « Volunteering – Nature needs you ». Plus de 500 événements ont été organisés, par 185 aires protégées, et ce dans 17 pays.

La série de séminaires d'EUROPARC à Gut Siggen (DE) s'est poursuivie cette année, grâce à la Fondation Alfred Toepfer (DE). Cette année, la semaine a été mise à profit par la Direction afin de développer un certain nombre de candidatures à projets et le groupe de travail « Tourisme durable », ainsi que pour le séminaire « A New Nature Message ». Dix-huit spécialistes en communication, venant d'aires protégées de 11 pays différents, ont participé au séminaire. Helen Spoor, de l'agence de communication Futerra, a pu fournir une base de travail et de discussion avec un atelier ayant pour thème : « Branding Biodiversity ».

La Conférence EUROPARC 2011 a été organisée par EUROPARC Allemagne en septembre, dans la Réserve de biosphère du Jura souabe en Allemagne



du sud. 330 experts internationaux travaillant dans le domaine de la conservation de la nature ont assisté à la conférence, dont la thématique était : « La qualité compte – Les avantages pour la nature et les hommes ». L'Assemblée générale annuelle a eu lieu lors de la conférence. À cette occasion, Thomas Hansson a été élu président, et la Fédération s'est doté d'un nouveau Conseil. Les membres ont salué Erika Stanciu, qui a terminé son deuxième mandat en tant que présidente. Il a aussi été question d'une collaboration plus étroite entre EUROPARC et Eurosite. Les membres ont unanimement voté pour poursuivre le travail vers la création d'une seule organisation. En outre, de nouvelles discussions ont fleuri à propos d'une nouvelle stratégie de la Fédération.

Trois réunions du conseil habituelles ainsi qu'une réunion d'introduction ont eues lieu en 2011. Deux sections ont aussi mis en place une réunion.

Réseautage interne et partenariats

En 2011, EUROPARC a pu profiter de relations plus solides avec tous ses partenaires de mémorandum d'entente. Des représentants de REDPARQUES, du Forum des Parcs et du National Park Service des États-Unis (NPS) ont



Le staff d'EUROPARC participe à la Journée Européenne du volontariat au Parc naturel de Altmühltal (DE).
Photo : Johann Bauch, Parc naturel de Altmühltal

participé à la conférence cette année et ont pu y présenter leurs exposés. Le protocole d'entente avec le National Park Service des États-Unis a été renouvelé, rafraîchi et signé par Jon Jarvis, directeur du NPS, lors du forum « Direction mondiale des aires protégées » de l'UICN. EUROPARC a aussi travaillé en étroite collaboration avec la Fédération internationale des rangers sur un nouveau projet de « Jeunesse en action ». Enfin, le Forum des parcs a prévu une plateforme d'échange à destination du personnel des aires protégées qui sera inaugurée en 2012.

Nous pouvons donc conclure qu'au cours de cette année, EUROPARC a bien profité de ses partenariats avec de nombreuses organisations. Une liste complète de ces partenariats peut d'ailleurs être consultée sur le site www.europarc.org/our-partners-and-funders. La Fédération se réjouit à l'avance de poursuivre sa coopération avec les partenaires déjà présents et de couronner de succès ses relations avec de nouveaux partenaires au cours des 12 prochains mois.

L'année à venir

En 2012, EUROPARC continuera à s'appuyer sur le travail de communication mis en place ces dernières années et à développer de nouveaux messages positifs sur la biodiversité à destination des jeunes et de la société en général. Un nouveau responsable des communications prendra le relais de Morwenna Parkyn en avril et

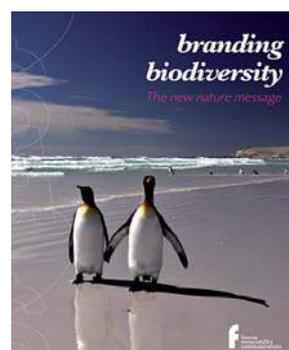
apportera de plus amples innovations à la communication entre les organisations.

En 2012 encore, l'accent devra se porter sur de nouveaux financements et plans marketing, que ce soit pour la Fédération et ses membres ou pour le développement de nouveaux projets.

Il y a d'autre part un certain nombre d'événements qui auront lieu cette année, y compris l'EDoP, en mai, qui mettra l'accent cette fois-ci sur le thème « Regardez le ciel. Touchez un arbre. Respirez l'air pur. Trouvez-vous. » Le séminaire de Siggen sera aussi lieu en mai. On y verra les gestionnaires des aires protégées en apprendre un peu plus sur la gestion des conflits. EUROPARC 2012 aura lieu en octobre à Genk, en Belgique autour du thème « (Re)connecter ». Il sera accueilli par le Paysage régional de la Campine et du Maasland.

Plus d'informations : www.europarc.org

Contact : Morwenna Parkyn
m.parkyn@europarc.org



Marquer la biodiversité
- le nouveau message
de Futerra



Couverture d'une publication sur la réforme de la PAC, réalisée par un réseau de ONG incluant EUROPARC

Représenter l'intérêt de nos membres en Europe



La politique et le programme de la Fédération en 2011 ont consisté à essayer d'obtenir plus de soutien pour les aires protégées en Europe et pour les membres d'EUROPARC de la part des institutions européennes. La Fédération EUROPARC fonctionne avec une forte stratégie pan-européenne qui vise à créer un environnement naturel géré plus efficacement. Les membres d'EUROPARC ont la responsabilité de mettre œuvre les directives de la Commission dans leurs États membres respectifs et une grande majorité de nos membres gèrent activement les sites Natura 2000 (N2000) au sein de leurs aires protégées. Le travail des membres des organisations dans leurs zones protégées est à la fois significatif et pertinent vis-à-vis des priorités de la Commission.

Activités clés en 2011

2011 a été une année riche en nouveaux développements pour l'Union européenne. Il s'agit notamment de discussions et de décisions cruciales concernant la révision de plusieurs politiques et programmes de financement significatifs pour le réseau d'aires protégées EUROPARC. Parmi eux se trouvaient : la réforme de la PAC, la Stratégie de l'UE pour la biodiversité 2020, les sites N2000, le nouveau processus du Séminaire biogéographique, l'examen du programme de financement LIFE+, une nouvelle politique pour l'infrastructure verte, et le tourisme durable dans l'UE. La Fédération EUROPARC a été en mesure de fournir des données en puisant dans l'expérience de ses membres, au cœur de ces

importantes initiatives Européennes, qui elles-mêmes auront une incidence sur ces membres lors de leur mise en application.

EUROPARC a également créé de nouveaux et solides partenariats avec d'autres organisations environnementales basées à Bruxelles. L'organisation demeure un membre actif du Forum européen des habitats. La coopération avec BirdLife International, le Bureau européen de l'environnement (BEE), European Landowners Organisation (ELO), le WWF et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) s'est basée sur la politique de la biodiversité de l'UE et sur une position commune en ce qui concerne le processus de réforme de la PAC.



Paysage agricole dans le Cotswold AONB (UK).
Photo :
Nick Turner

La Fédération a également un représentant au sein du groupe N2000 et du Groupe des experts en tourisme durable des Directions générales (DG) Environnement et Entreprise. EUROPARC représente ici les positions de ses membres sur des questions techniques et la mise en œuvre des politiques connexes.

Succès et défis

« La réforme de la Politique agricole commune : le rôle des aires protégées » a été le thème d'un séminaire très réussi organisé en janvier 2011 à Bruxelles. C'était une bonne occasion pour les participants de partager leurs vues sur la réforme et de définir de nouvelles stratégies et initiatives visant à mieux définir et à faire avancer des positions communes au travers de publications et de communiqués de presse. Au cours de la Présidence Hongroise de l'Union Européenne, Gabor Szilayi, membre du Conseil d'EUROPARC, a représenté la Fédération à l'occasion de la réunion des Ministres Européens de l'Agriculture.

Au cours de l'année, EUROPARC a également rencontré les représentants de l'unité Tourisme de la DG Entreprise afin de présenter le travail que la Fédération a mis au point au cours des 15 dernières années avec la Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées.

Le travail accompli en 2011, en accord avec la politique et le projet d'EUROPARC, a également

conduit à l'élaboration de plusieurs nouvelles demandes de projets.

L'année à venir

Pour l'UE, 2012 est une année cruciale. Bon nombre des politiques qui sont déjà en cours de discussion seront approuvées. De nouveaux objectifs ambitieux ont été adoptés : stopper la perte de biodiversité en Europe d'ici à 2020 d'une part ; mettre en place une nouvelle Stratégie de l'UE pour la biodiversité d'autre part. Aligner les objectifs de la Stratégie pour la biodiversité avec le programme de travail de la Convention sur la diversité biologique devrait assurer la conditionnalité et la synchronisation du travail pour les gestionnaires des aires protégées à travers ces engagements. Mobiliser le réseau EUROPARC des paysages protégés à travers l'Europe, y compris les sites N2000, constituera la clé de voûte dans la mise en œuvre réussie de cette stratégie. C'est pourquoi la participation active d'EUROPARC dans ce débat, est très importante.

En 2012, la Fédération célébrera les 20 ans de N2000 et de LIFE, et continuera à contribuer aux activités des groupes d'experts mentionnés ci-dessus. Un dernier objectif sera de renforcer les liens avec les membres du Parlement européen concernés par les besoins des aires protégées européennes.

Contact : *Federico Minozzi*
f.minozzi@europarc.org





Camp
International
Junior Ranger
2011.
Photo :
Federico Minozzi

Investir dans la jeunesse

EUROPARC est activement impliqué dans le soutien aux espaces protégés européens, par exemple au travers du développement de programmes novateurs en éducation environnementale et d'initiatives qui associent étroitement les communautés locales et la société.

Activités clés en 2011

Jeunesse en action

En 2011, EUROPARC a postulé avec succès pour un projet s'étalant sur six mois : « Action pour la Jeunesse dans les parcs », cofinancé par la Direction générale Éducation et culture de l'Union européenne et son programme « Jeunesse en action ». Le projet visait à améliorer les normes de qualité dans l'éducation environnementale données aux jeunes européens. Il consistait principalement à organiser et à réaliser un atelier de cinq jours pour les « European rangers », au Danemark, en novembre. Vingt-sept rangers, venant de quinze pays européens, ont pris part à cet atelier qui concernait les principales questions liées à l'éducation environnementale des jeunes.

Le réseau Junior Ranger

Cette année, le Camp international Junior Ranger a eu lieu dans le parc national de Weerribben-Wieden (NL). Il a été consacré au thème « Healthy Parks, Healthy People ». 50 participants venus de dix pays différents ont assisté à l'événement et ont pu prendre part à aux activités tout aussi ludiques qu'informatives organisées par le parc.

Toujours cette année, une nouvelle page Facebook Junior rangers a été créée pour améliorer le travail en réseau et y ancrer les rangers. En outre, la réserve naturelle de Kullaberg (SE) et de nombreux parcs allemands ont lancé leur programme Junior ranger en 2011. Enfin, les Junior rangers ont organisé un échange international entre le Parc national de Cairngorms (GB) et le Parc national de la forêt de Bavière (DE), financé par des fonds de Leader+.





*Junior Rangers qui apprécient l'eau pendant le Camp international dans le Parc national de Weerribben Wieden (NL).
Photo : Federico Minozzi*

Succès et défis

Le camp des Juniors rangers s'est merveilleusement bien déroulé. Une idée de projet, développée par les participants d'une campagne collective de communication internationale (qui devait sensibiliser les visiteurs des aires protégées aux conséquences négatives des débris et des déchets), s'est avérée être le résultat le plus intéressant de l'année 2011.

Dans la catégorie évolutions positives, il y a aussi la nouvelle page Facebook et l'adhésion de nouveaux membres au réseau. Et pour finir, l'atelier Jeunesse en action a été une bonne occasion de voir comment le programme des Juniors rangers est appliqué dans différents pays, tout en partageant les différentes expériences et les bonnes pratiques.

L'année à venir

En 2012, nous publierons un rapport sur les résultats du projet Action pour la jeunesse dans les parcs, ainsi qu'un livret de conseils sur les bonnes pratiques. EUROPARC espère également mettre en œuvre des activités de suivi tout au long de l'année.

Le camp Juniors Ranger 2012 sera organisé en juillet par le Parc national du Triglav (SI), en coopération transfrontalière avec le Parc naturel régional Prealpi Giulie (IT).

Plus d'informations :

www.europarc.org/what-we-do/junior-ranger

Contact : Federico Minozzi

f.minozzi@europarc.org



*Rangers de toute l'Europe au séminaire Action for Youth in Parks de novembre.
Photo : Federico Minozzi.*



Réunion du
réseau de la
Charte au Parc
national de
Djerdap (SB).
Photo : Parc
national de
Djerdap



Le Tourisme durable – les entreprises et la nature en partenariat

EUROPARC a été impliqué dans le domaine du tourisme durable depuis le développement de sa Charte européenne pour le tourisme durable en 1999. La Charte est un outil de gestion pratique élaboré par la Fédération. Elle permet aux aires protégées de développer et de gérer durablement le tourisme aux côtés des entreprises privées et des collectivités. Quatre-vingt-neuf aires protégées dans 8 pays européens adhèrent actuellement aux statuts de la Charte. Et ces chiffres ne font que croître chaque année !

Le Réseautage en 2011

Du 28 juin au premier juillet de cette année, plus de deux cents gestionnaires d'aires protégées (provenant de 21 pays) se sont réunis pour écouter des discours, assister à des ateliers et construire un réseau autour du tourisme durable. La conférence « Le Tourisme durable dans les aires protégées. Construire des ponts – Rechercher des solutions » a eu lieu dans le parc national Djerdap (RS). L'accent lors de la septième réunion du Réseau de la Charte a été mis sur la Charte européenne d'EUROPARC pour le tourisme durable.



Le Réseau de la Charte a été élargi à 12 nouvelles aires de la Charte, qui ont accédé au titre de Charte européenne lors de la conférence annuelle d'EUROPARC en 2011. Cinq autres aires de la Charte ont été réévaluées. En juillet, sept nouveaux inspecteurs ont été formés sur l'île de Vilm (DE) pour faire face au nombre croissant d'évaluations de la Charte.

Mise en œuvre de projets

La Fédération EUROPARC a également été impliquée dans trois projets, chacun concernant le tourisme durable mais tous faisant avancer la Charte. EUROPARC tient à remercier le Réseau de la Charte tout entier pour son aide et son soutien aux trois projets ci-dessous :



Formation 2011
des nouveaux
vérificateurs,
Vilm (DE).
Photo :
EUROPARC

Parks & Benefits (Parcs & Avantages)

Il s'agissait d'un projet du programme de la région de la mer Baltique (2009-2012) et qui a donc contribué de manière importante à la stratégie de l'UE pour la région et à l'accomplissement de ses objectifs. Il a visé à assurer un développement régional durable dans huit aires protégées, réparties sur six pays de la région, à l'aide de la Charte européenne pour le tourisme durable d'EUROPARC.

Le projet touchait à sa fin durant les derniers mois de 2011 et ses partenaires se sont réunis pour la dernière fois en octobre dans la Réserve de biosphère du sud de Rügen (DE). Le projet a été un grand succès et a conduit à une quantité de résultats fantastiques, non seulement pour les partenaires impliqués, mais pour le réseau des aires protégées au sens large. Deux des résultats dignes de mention ici sont : « Le guide du tourisme durable dans les aires protégées » et « Partenariats public-privé : les avantages mutuels pour les entreprises et les espaces protégés ». Ces deux publications sont disponibles chez EUROPARC. L'exposition d'EUROPARC « Les Parcs vivants » a en outre été prolongée au début de l'année afin d'inclure des informations sur les parcs du projet. Elle a été accueillie par cinq des zones protégées participantes.



La valeur de la « Charte » dans l'identification des destinations du tourisme durable

Il y a eu beaucoup de discussions ces dernières années à propos des destinations du tourisme durable, en particulier à la Commission européenne. EUROPARC a été un pionnier dans le domaine du tourisme durable pour les aires protégées avec la mise en place de la Charte en 1993, mais les temps ont changé et le projet concernant les destinations durables constitue une bonne occasion de saisir l'envergure de la Charte et ainsi que sa valeur économique pour les aires protégées. Ce projet, s'étalant sur deux ans, est financé par l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN). Il regroupe neuf partenaires qui forment un groupe d'étude sur les aires protégées de la Charte.

Un rapport détaillé sur la comparaison entre la Charte et les propositions de la Commission européenne a été édité en 2001. De plus, les « nombres magiques » établis pour la Charte, initialement créés au cours du projet CharterNet, ont été affinés. Il s'agit d'un ensemble de données fournissant la preuve de la portée et de l'étendue des aires de la Charte et par la même occasion du tourisme durable à travers l'Europe. Cet ensemble de données précieux sera un outil utile dans le travail de lobbying d'EUROPARC avec l'Union européenne. En outre, une analyse approfondie des dix dernières années des évaluations de la Charte a été entreprise. Les études de cas extraites seront analysées courant 2012 et nous espérons éditer une publication sur les bonnes pratiques.

Les nouveaux lauréats de la Charte en 2011.
Photo : Christine Wawra.



Le tourisme durable dans les entreprises, les parcs et les aires protégées (STEPPA)

STEPPA est arrivé à terme en Novembre 2011. Il s'agissait d'un projet financé par le programme de subvention de l'Union européenne « Les réseaux de connaissances pour la compétitivité et la durabilité du tourisme européen ». Réunissant 10 partenaires des quatre coins d'Europe, le projet visait à améliorer la compétitivité des entreprises du tourisme dans les aires protégées, tout en permettant que soient partagés et analysés les expériences de différents systèmes de certification du tourisme d'affaires.

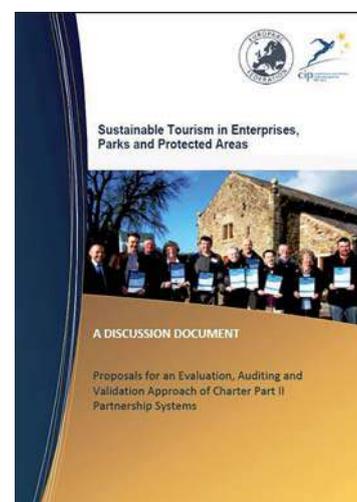
Pendant dix-huit mois, les partenaires du projet, conduits par l'Université de Finlande orientale, ont recueilli des données et partagé leurs expériences. Deux enquêtes ont été menées et donnent un aperçu des attitudes et des réactions des clients d'affaires lors du choix d'une entreprise plus durable. Des mesures d'impact économique sont également prises en considération. Les données produites ont été mis à la disposition de ceux qui ont pris part à l'enquête et personnalisées à leur attention. Leurs résultats sont disponibles sur le site d'EUROPARC en plusieurs langues et ils peuvent être utilisés comme modèles par ceux voulant entreprendre des enquêtes similaires dans le futur.

Par ailleurs, les méthodes de la Charte du tourisme d'affaires ont été examinées au sein de ce projet. Dans une optique d'amélioration et de changement, certaines suggestions ont été faites. Une proposition pour une méthodologie sera bientôt finalisée grâce au travail dévoué par le groupe de travail sur le tourisme durable d'EUROPARC.

Plus d'informations : www.european-charter.org

Contact : info@european-charter.org

Le projet STEPPA s'est terminé en 2011 et a produit des résultats intéressants.



La Coopération transfrontalière – la nature au-delà des frontières



Le programme transfrontalier d'EUROPARC

« Following Natures Design » (Prendre la nature pour modèle) a été lancé en 2003. Il favorise une plus grande prise de conscience de la responsabilité commune envers les régions frontalières ainsi que les valeurs et les avantages de la gestion transfrontalière entre les aires protégées. Il y a actuellement dix-sept zones protégées transfrontalières (ZPT) certifiées par EUROPARC.

Activités clés en 2011

Du 7 au 10 juin 2011 s'est tenue la troisième réunion TransParcNet dans les parcs nationaux transfrontaliers de Krkonoše (République tchèque) – Karkonosze (Pologne). Le public comptait 35 représentants de zones protégées transfrontalières européennes. Les sujets abordés à la réunion ont porté sur le développement d'une meilleure coopération transfrontalière et en particulier sur le tourisme durable dans un contexte transfrontalier.

Cette année, lors de l'Assemblée générale de la conférence d'EUROPARC, le parc naturel transfrontalier des Monts des Géants – composé de « Krkonoše » (CZ) et « Karkonosze » (PL) – ainsi que les parcs d'Oulanka (FI) et Paanajärvi (RU) ont à nouveau reçu leur certificat transfrontalier, après plus de cinq ans de coopération fructueuse. EUROPARC a reçu à la fin de l'année une demande d'accès au statut de parc transfrontalier de la part des parcs nationaux de la Suisse saxonne et de la Suisse tchèque (DE/CZ) avec la zone de paysage protégé des montagnes de grès de l'Elbe (CZ). La ZPT germano-néerlandaise Maas-Schwalm-Nette a également demandé une réévaluation en 2012.

Une quantité d'événements et de réunions supplémentaires ont porté sur l'élaboration du programme :

- la première formation d'inspecteurs transfrontaliers a eu lieu sur l'île de Vilm (DE), au mois de juillet

- les membres du Comité transfrontalier de direction et d'évaluation (STEC) se sont réunis deux fois en 2011, pour discuter de l'avenir du programme
- le groupe de travail s'est réuni lors de la Conférence d'EUROPARC
- un stagiaire de la Fédération EUROPARC a recueilli des informations sur toutes les ZPT en Europe et a également effectué une enquête afin d'établir les nombres magiques pour les ZPT actuelles.

L'année à venir

En 2012, la promotion du programme transfrontalier se poursuivra et la coopération avec d'autres organisations sera renforcée, avec trois nouveaux membres au réseau. La quatrième réunion TransParcNet aura lieu du 11 au 14 juin dans la zone protégée transfrontalière composée de la zone de nature vierge d'Inari-Vätsäri (FI), du parc national Øvre Pasvik (NO) et de la zone transfrontalière de Pasvik Zapovednik (RU).

Plus d'informations :

www.europarc.org/what-we-do/transboundary-parks

Contact : office@europarc.org

*Réévaluation
de l'espace
transfrontalier des
montagne de
Krkonoše -
Karkonosze.
Photo :
Christine Wawra*



La gestion des bénévoles – travailler pour la nature



2011 a été nommée Année européenne du volontariat. C'était le cadre idéal pour une quantité d'activités d'EUROPARC et en particulier pour le projet « La gestion des bénévoles dans les parcs européens » qui a donné le coup d'envoi en février 2011. Ce projet est chapeauté par le programme GRUNDTVIG et donc financé par le programme européen « Éducation et formation tout au long de la vie » et fait suite à un projet antérieur du même acabit. Il vise à améliorer la qualité de la gestion des bénévoles dans les aires protégées.

Activités clés en 2011

EUROPARC Allemagne, partenaire principal du projet, a coordonné en 2011 les diverses activités qui ont été réalisées par les neuf autres partenaires du projet européen.

La responsabilité principale d'EUROPARC est de communiquer et diffuser des informations sur le projet et sur les valeurs et les avantages du bénévolat pour les aires protégées et pour la société. Cela a été réalisé par le biais de mises à jour régulières à propos du projet à la fois sur le site web et dans nos publications et par la coordination des activités de communication entre les partenaires. En outre, la Journée européenne des parcs 2011 a été consacrée au bénévolat, un atelier sur le thème du bénévolat a été organisé lors de la Conférence d'EUROPARC, et un atelier sur le bénévolat en plein air a été organisé à Bruxelles.

Les participants à l'initiative « salissez vous les mains pour la nature » à Bruxelles. Photo : Federico Minozzi



Succès et défis

Beaucoup de membres d'EUROPARC ont participé à la célébration de l'Année européenne du volontariat au travers des événements mentionnés ci-dessus. Cela a marqué une évolution très positive en ce qui concerne la promotion du travail important que les bénévoles effectuent chaque année pour les aires protégées en Europe. Lors de la Journée européenne des parcs, plus de 500 événements sur le thème du bénévolat ont été enregistrés par 185 aires protégées dans 17 pays. Des fonctionnaires provenant de la Direction générale Environnement de l'Union européenne et d'autres organisations environnementales ont participé en novembre à l'atelier du bénévolat en plein air. Trente-cinq personnes ont travaillé côte à côte une journée durant et ont mis la main à la pâte dans une aire Natura 2000 à Bruxelles.

L'année à venir

Le projet GRUNDTVIG sur le bénévolat se poursuivra en 2012. Dans le cadre du projet, une étude sera réalisée afin d'évaluer les avantages que le bénévolat apporte aux parcs, aux communautés locales et aux bénévoles. EUROPARC continuera de communiquer sur le projet et les résultats seront transmis à l'ensemble de notre réseau lorsqu'ils seront disponibles.

Plus d'informations :

www.europarc.org/what-we-do/volunteer-management

Contact : Federico Minozzi, f.minozzi@europarc.org



EUROPARC Awards 2011 – Récompenser les performances

Les bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel La médaille Alfred Toepfer

Chaque année, la Fédération EUROPARC, en coopération avec la Fondation Alfred Toepfer, décerne trois Bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel à de prometteurs jeunes écologistes ayant une expérience pratique dans le domaine des aires protégées et de leur préservation. Les bourses leur permettent d'entreprendre une visite d'étude dans une ou plusieurs aires protégées de pays européens autres que le leur. Les prix sont chacun d'une valeur de 3000 € et sont généreusement offerts par la Fondation Alfred Toepfer (DE). Ils sont remis aux lauréats des bourses chaque année lors de la conférence annuelle d'EUROPARC.

Les trois lauréats en 2011 étaient Tünde Ludnai, Ross Watson et Robbert Casier. Tünde (HU) étudiera le rôle des rangers dans les différents domaines de la gestion de zones de protection spéciale (ZPS en application de la Directive Oiseaux) et des zones spéciales de conservation (ZSC) introduites par la Directive Habitats. Ross (Écosse, Royaume-Uni) veut développer des partenariats européens et le partage d'information dans le domaine de la gestion des pâturages dans les habitats boisés. Robbert (BE) espère accroître la communication et l'échange de connaissances entre les aires marines protégées (AMP) et les sites marins du patrimoine mondial dans la mer Méditerranée.

*Les lauréats de la bourse d'étude Alfred Toepfer 2011.
Photo : Christine Wawra*



La médaille Alfred Toepfer, ainsi nommée en souvenir du fondateur de la Fédération EUROPARC, le docteur honoris causa Alfred Toepfer (1894-1993) est décernée annuellement par EUROPARC en reconnaissance à une personne en particulier qui a apporté une contribution considérable à la protection de la nature en Europe. Cette année, le prix a été décerné au Dr Hans Biebelriether pour son travail dans le modelage d'aires protégées à travers l'Europe et chez lui, en Allemagne.

Le parc national de la forêt de Bavière est tout pour le Dr Hans Biebelriether. Ce fut sous sa direction que ce premier parc national allemand s'est développé pour devenir une réserve naturelle de premier plan internationalement renommée. Le Dr Biebelriether a également beaucoup travaillé dans le domaine de la gestion des aires protégées européennes.

La candidature du Dr Hans Biebelriether pour ce prix a été introduite par le Parc national de la Forêt de Bavière (DE) et des aires protégées tchèques. Le discours d'hommage à la conférence fut prononcé par Eberhardt Henne qui a beaucoup travaillé avec le lauréat.

Plus d'informations à propos des prix et des bourses :
www.europarc.org/what-we-do/

Contact : Regina Schoefer
r.schoefer@europarc.org



*Dr. Hans Biebelriether (DE), lauréat de la médaille Alfred Toepfer 2011.
Photo : Christine Wawra*

Nos groupes de travail – Exploiter l'expertise

Au sein de cinq groupes de travail thématiques, la Fédération EUROPARC rassemble des experts européens, membres ou non, dans le but de réfléchir aux questions importantes pour les aires protégées et les sites N2000 sur le continent. Ces groupes de travail examinent les questions relatives à la politique, rassemblent les bonnes pratiques, développent de nouvelles méthodologies et veillent aux ordres du jour ou développements futurs. Plus de quarante membres provenant des quatre coins de l'Europe sont activement impliqués dans ces groupes de travail.

Santé et Aires protégées

Le groupe de travail Santé s'est axé en 2011 sur la planification de projet, l'analyse de la situation au niveau national et le concept d'analyse comparative. Par ailleurs, il a mis en œuvre une collaboration avec le projet scandinave « frisk i naturen » et il a organisé un atelier à la Conférence annuelle d'EUROPARC

Tourisme durable

Les membres du groupe de travail Tourisme durable se sont réunis trois fois en 2011. Ils ont examiné les rôles des acteurs impliqués dans la Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées ; ils ont apporté leur contribution dans deux projets de la Charte : Steppa et Destinations de tourisme durable ; ils ont examiné les modèles de financement et les projets de développement pour la Charte ; et enfin ils ont aidé à organiser la réunion CharterNet de 2011, en Serbie.

Transfrontalier

En 2011, le groupe Transfrontalier s'est réuni deux fois pour discuter du développement du programme transfrontalier d'EUROPARC. Il a tout d'abord aidé à l'organisation de la réunion annuelle TransParcNet et y a ensuite participé. Puis, au mois de juin, il a proposé ses conseils pour la formation des vérificateurs et y a apporté sa contribution.

Enfin, il s'est impliqué dans la réévaluation de deux aires protégées transfrontalières.

Nature sauvage

Le groupe de travail Nature sauvage fonctionne grâce à une subvention de WWF Europe et au soutien généreux de « Wild Europe ». Son objectif est de développer le travail effectué en faveur des espaces naturels vierges et sauvages. Le groupe a déposé une candidature afin de bénéficier de LIFE pour un projet visant à acquérir de nouvelles compétences dans la gestion de la nature sauvage dans les sites Natura 2000. De plus, le groupe a travaillé à l'élaboration d'une définition claire de la nature sauvage qui pourrait être adoptée par l'UE et au développement d'un registre de la nature sauvage avec le consortium.

L'importance des aires protégées

En 2009, le rapport sur l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) a montré que la valeur des services écosystémiques fournis par la nature à notre société est beaucoup plus importante que précédemment reconnue. Ce groupe de travail se propose de développer ce concept en relation avec les aires protégées. Les membres se sont réunis pour la première fois lors de la conférence EUROPARC, où la stratégie à adopter a été discutée en long et en large en ce qui concerne les tâches à exécuter en 2012. Enfin, une autre candidature visant à bénéficier de LIFE, a été rédigée afin d'être présentée en 2012.

Plus d'informations :

www.europarc.org/who-we-are/our-working-groups

*Le Group de
Travail Tourisme
Durable à la
réunion de Olot
(ES) en mai
2011.
Photo :
Lasse Loven.*



Notre réseau Européen

Rapports des sections de la Fédération EUROPARC

Au cours des dernières années, la Fédération a apporté son soutien à la création de sept sections régionales et nationales. Les sections réalisent de nombreux objectifs de la Fédération EUROPARC, tout en reflétant les priorités et caractéristiques des domaines qu'elles couvrent. Ces sections prennent en charge un volume considérable de travail à un haut niveau de professionnalisme. Par ailleurs, elles soutiennent et stimulent le travail de la Fédération dans son ensemble. Des rapports d'activité complets sont disponibles auprès de chacune des sections, mais un résumé de leurs réalisations est d'ores et déjà présenté dans les pages qui suivent.

*Parc national de Syöte (FI).
Photo : Tuomas Uola*



High Cup, North Pennines AONB (UK).
Photo : North Pennines AONB, Shane Harris

EUROPARC Atlantic Isles

Activités clés en 2011

En 2011, EUROPARC Atlantic Isles (EAI) a contribué à renforcer le réseau d'aires protégées dans les quatre pays du Royaume-Uni, l'Irlande et l'Islande. La section et ses membres ont continué à jouer un rôle actif au sein de la Fédération EUROPARC.

Les Avantages économiques des aires protégées

Nous avons organisé un séminaire, « Protect and prosper, Optimising the economic benefits of designated landscapes », par ailleurs très réussi, qui a eu lieu en février 2011 à Oxford. L'événement, qui a attiré des participants venant de l'Europe entière, a souligné les avantages économiques des paysages ou des zones classées, tout en présentant les projets de recherche en cours, les projets de travail et des exemples concrets.

Questions marines et côtières

Le groupe de travail côtier et marin d'EAI a organisé avec succès une réunion de son réseau

à Birmingham, en juillet. Parmi les points débattus, la planification maritime et l'évaluation du caractère marin. Le groupe de travail a également approuvé le Manifeste pour les côtes et paysages marins (UK), publié en avril 2011 avec plusieurs autres ONG.

Gestion des bénévoles dans les parcs européens

EAI est partenaire du projet « Gestion des bénévoles dans les parcs européens », initié par GRUNDTVIG. Au mois de mai, des coordinateurs bénévoles venant de 3 paysages protégés différents du Royaume-Uni ont participé à un séminaire de formation, en Roumanie.

Junior Rangers

EAI soutient les membres développant des projets Juniors rangers. La section aide aussi au réseautage des aires protégées ayant un programme. EAI a aussi organisé un séminaire à Losehill Hall en février dernier et à la fin de l'année, et a lancé des appels à projets pour développer le réseau du Royaume-Uni.



EUROPARC
Atlantic Isles



Parc National de
Pembrokeshire
Coast (UK).
Photo : Marloes

Santé et aires protégées

Le Scottish Natural Heritage, à la fois membre et soutien d'EAI, a accueilli une délégation de la Section Nordic-Baltic, pour se renseigner sur l'expérience des Écossais dans ce domaine.

La Charte européenne pour le tourisme durable

Le Causeway Coast and Glens Heritage Trust et la Commission de conservation des Cotswolds ont satisfait aux statuts de la Charte pour la première fois en 2011. La Broads Authority et le Parc national de Cairngorms ont passé avec succès leurs réévaluations.

Communications

EAI a mis à jour son site Internet au cours de l'année 2011. Des E-nouvelles ont fourni régulièrement des informations sur les évolutions en cours au Royaume-Uni et plus généralement en Europe. EAI utilise désormais également Twitter et Facebook.

Succès et défis

L'environnement économique de 2011 a présenté un réel défi pour EAI et ses membres. Mais EAI a continué à contribuer à la vie de la Fédération, que ce soit avec son personnel, ses

administrateurs et ses membres, ou sa participation à la conférence annuelle de la Fédération, aux groupes de travail et aux réunions de section.

L'année à venir

Le climat économique au Royaume-Uni et en Irlande, toujours difficile cette année, va continuer d'avoir un impact majeur sur nos membres et sympathisants ; et il est fort probable que les défis de 2011 deviendront encore plus difficile à relever en 2012. Par conséquent, EAI cherche de nouvelles sources de financement. Il reste essentiel pour EAI de continuer à fournir des services de réseautage et des possibilités d'échange de compétences (adaptées aux besoins de nos membres dans leur région), notamment en se servant de la valeur ajoutée apportée par le programme de travail de la Fédération pan-européenne. EAI se fera également un plaisir de contribuer à la réussite de la coopération entre la Fédération EUROPARC et Eurosite.

Plus d'informations : www.euoparc-ai.org

Contact : Richard Blackman

Richard.blackman@euoparc-ai.org



Participants au
TransParcNet.
Photo :
Andrzej Raj

EUROPARC République Tchèque

La section tchèque d'EUROPARC réunit les membres d'EUROPARC qui gèrent de grandes aires protégées en République tchèque, c'est-à-dire : quatre parcs nationaux, l'Agence pour la conservation de la Nature de la République tchèque, l'Université Palacký d'Olomouc et le membre honoraire M. Jan Stursa. Ses activités principales tournent autour de la collaboration, de l'information, de l'échange de savoirs-faire et d'activités promotionnelles ou éducatives. Les membres de la section participent également à des projets, des programmes ou des séminaires d'EUROPARC.

Activités clés en 2011

Le Programme Transboundary Parks

En 2011, nous avons accompli notre but, qui était de faire rentrer les quatre parcs nationaux tchèques dans le cadre du programme « Transboundary Parks – Following Nature's design » (Parcs transfrontaliers – Prendre la nature pour modèle), grâce à la candidature conjointe du parc national de la Suisse tchèque et du parc qui le borde : le parc national de la Suisse saxonne (DE).

Lors de la Conférence annuelle EUROPARC 2011, à Bad Urach, les représentants de l'aire naturelle transfrontalière des Monts des Géants – « Krkonoše » en République tchèque et « Karkonosze

» en Pologne – ont reçu le renouvellement de leur certificat transfrontalier. Cela démontre que ces parcs continuent, non seulement à collaborer de manière professionnelle, mais que leur collaboration est de plus en plus constante et d'amélioration.

En juin, la section tchèque a organisé la troisième réunion du Réseau Transboundary Parks (TransParcNet), sur la frontière des parcs nationaux de Krkonoše (CZ) et Karkonosze (PL). Luční bouda, l'un des chalets de montagne parmi les plus anciens et les plus grands des Monts des Géants, a accueilli environ 35 représentants de zones protégées transfrontalières disséminées à travers l'Europe.



EUROPARC
ČESKÁ REPUBLIKA



Montagnes de Krokonoše (CZ).
Photo :
Kamila Antosova

Une nouvelle présidence pour la section

La seconde moitié de l'année a vu une nouvelle présidence débiter au sein de la section tchèque. Le président de la section pour les trois prochaines années sera Michael Hošek, de l'Agence pour la conservation de la nature de la République tchèque. Michael sera également le représentant de toutes les sections lors du Conseil EUROPARC pour la période 2011/2012.

L'année à venir

La section tchèque s'est fixé plusieurs objectifs pour l'année prochaine dans le but d'augmenter son activité à la fois au niveau national et

international. 2012 commence avec des activités de lobbying relatives à la création d'une section internationale couvrant l'ensemble de la région de l'Europe centrale. La nouvelle section d'EUROPARC apportera des avantages significatifs à ses membres, tels que le renforcement et la promotion de la coopération déjà existante en Europe centrale ou l'amélioration des possibilités de coopération au niveau de la conservation de la nature et de projets communs.

Plus d'informations : www.europarc.cz

Contact : Michael Hošek
michael.hosek@nature.cz



Chalet de montagne
Luční bouda (CZ).
Photo : Marek Dobrowolski



Le lac de Barrea dans le Parc national de Abruzzo Lazio et Molise (IT).
Photo : archive PNALM

Federparchi – EUROPARC Italie

Federparchi a été créé en 1989 en tant qu'organe de coordination de plusieurs parcs régionaux italiens. En 1996, c'est devenu la Fédération italienne des parcs et réserves naturelles. L'organisation couvre la plupart des aires protégées italiennes, ainsi que les régions, les provinces, les municipalités et les associations environnementales. En 2008, Federparchi est finalement devenu la section italienne d'EUROPARC, qui s'appelle depuis « Federparchi — EUROPARC Italie ». La raison derrière ce changement est simple : nous avons réalisé que la protection de la nature et le développement durable ont plus de chances d'aboutir, et ce avec plus de force, lorsqu'on travaille au niveau international.

Activités clés en 2011

En 2011, la section italienne a décidé de concentrer son attention sur la promotion et la mise en œuvre de la Charte européenne pour le tourisme durable (CETD) dans les aires protégées italiennes. Federparchi a apporté son assistance technique concernant le fonctionnement de la CETD aux aires protégées suivantes : le parc national des Abruzzes, Latium et Molise ; le parc régional des Monts Euganéens ; la réserve naturelle du Monte Rufeno ; le parc naturel de l'Alpe Veglia – Alpe Devero ; le parc national du

Val Grande ; ainsi que sept parcs régionaux de la région des Pouilles.

La diffusion à tous les membres du document « Déclaration annuelle des données sociales » a de nouveau été une grande réussite en 2011. C'est un outil fondamental pour les aires protégées, qui les aide notamment à déterminer leur importance relative. La section a apporté son soutien à ceux qui ont entamé cette démarche.

Des manifestations publiques concernant la gestion des aires protégées ont eu lieu tout au long de l'année. Beaucoup de gens y ont participé ainsi que beaucoup d'intervenants différents. Par ailleurs, la section a organisé plusieurs conférences pour célébrer l'anniversaire de la loi italienne sur les aires protégées. De ces événements ont pu émerger des propositions ou des projets concernant la révision de la loi.

 **Federparchi**

FEDERAZIONE ITALIANA PARCHI E RISERVE NATURALI





Introduction de la Charte aux partenaires dans les Pouilles (IT). Photo : Federparchi-EUROPARC Italie

Les activités internationales, elles, ont principalement été liées à l'élection du président de la section, Giampiero Sammuri, au Conseil d'EUROPARC.

Succès et défis

La profonde crise économique a affecté vivement les choix politiques italiens en 2011. Les aires protégées italiennes en ont subi les conséquences à plusieurs reprises au cours de l'année. Cependant, Federparchi a poursuivi ses activités de lobbying, avec résultats à la clé, pour démontrer que les parcs sont des espaces où les innovations et les solutions durables deviennent des modèles de bonnes pratiques. La section a réussi à maintenir l'attention sur le rôle essentiel des aires protégées, afin de bloquer la dégradation de l'environnement et d'accroître la qualité de vie. Le défi consistait à renforcer le réseau d'aires protégées pour en faire un sujet politique qui ne pourrait plus être ignoré.

L'année à venir

En 2012, Federparchi organisera une assemblée extraordinaire et l'élection du Conseil. L'année à venir sera donc particulièrement chargée et importante pour l'association. De plus, les activités habituelles suivront leur cours normalement. C'est-à-dire au travers des éléments suivants : la diffusion d'information et de conseils dans la mise en application de la CETD; le développement de la « Déclaration annuelle des données sociales » ; une actualisation de la formation des administrateurs des aires protégées ; le renforcement et l'expansion d'une éducation à l'environnement efficace ; la collaboration à des projets nationaux et internationaux ; et encore et toujours un travail en étroite collaboration avec la Fédération EUROPARC.

Plus d'informations : www.europarc.it

Contact : *Francesca Cacciacarne*
francesca.cacciacarne@parks.it



Giampiero Sammuri.
 Photo : Federparchi- EUROPARC Italie

Parc régional
du Pilat (FR).
Photo :
F Olivier



EUROPARC Français

Activités menées en 2011

Contribution de la section française à la stratégie de lobbying d'EUROPARC

La motion de la Fédération des parcs naturels régionaux relative à la territorialisation et au verdissement de la PAC présentée par le Vice-Président de la section française lors de la réunion sur le lobbying organisée par Europarc le 18 février, a contribué aux travaux de la Fédération d'EUROPARC, qui a repris l'intégralité du contenu de cette motion dans le texte adressé à la Commission européenne.

Un programme d'appui technique pour la mobilisation de fonds européens

Une mission d'assistance destinée à aider les parcs naturels français à mobiliser les fonds européens sur leurs territoires a été menée début 2011 au titre de la section française. Cette action s'inscrivait dans le cadre d'un travail engagé par la Fédération des parcs naturels régionaux au titre du programme cofinancé par l'Union européenne, EUROPACT destiné à "renforcer la contribution des Parcs à la mise en œuvre des programmes

européens en favorisant l'émergence de projets structurants".

La Charte Européenne du Tourisme Durable

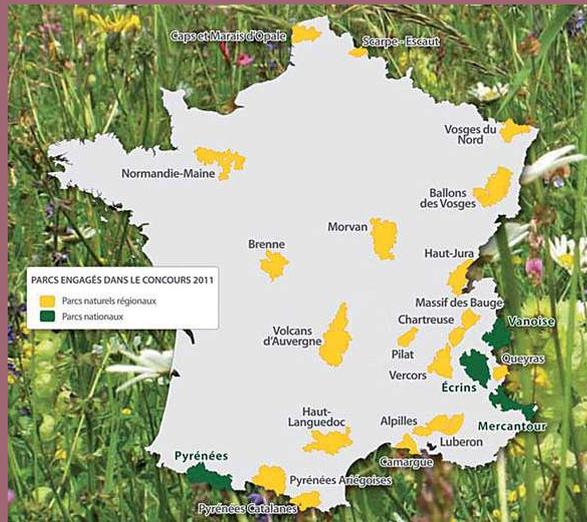
Les travaux du groupe de travail consacré à la Charte Européenne du Tourisme Durable ont permis :

- l'élaboration d'une méthode française volet 2 rassemblant les éléments conceptuels et les fondements communs aux espaces protégés français
- le lancement d'une démarche de réflexion pour la construction d'une méthode de mise en œuvre du volet 3
- Au titre de la section française, l'Association inter-Parcs du Massif-Central (IPAMAC) a été sélectionné par le Ministère français de l'Environnement afin d'expérimenter le volet 3 de la CETD auprès des opérateurs de voyage.

Ce projet a pour objectif de construire des liens avec le secteur aval du tourisme et les opérateurs des espaces protégés et de partager avec d'autres espaces protégés lors de la phase de test.



EUROPARC
SECTION FRANÇAISE



Espaces protégés Français,
participants au concours
Prairies Fleuries 2011.

Une participation active à la Conférence EUROPARC 2011

Lors de l'atelier "Augmenter et gérer la biodiversité", la section française a présenté le concours "prairies fleuries". Les échanges entre les quinze représentants de huit pays (Italie, Allemagne, Roumanie, Espagne, Danemark, Croatie, Ukraine et France) ont mis en avant l'intérêt :

- de soutenir les agriculteurs des parcs européens dans leurs pratiques favorables à la biodiversité
- de diffuser cette expérience à l'échelle européenne en testant en 2012 des concours locaux dans des parcs européens volontaires
- de prendre en compte la biodiversité dans la PAC et l'agriculture dans la stratégie européenne pour la biodiversité.

Réunion du group d'expert du projet Destinations Touristiques Durables dans le Parc régional de Scarpe Escaut (FR).

Photo : C Mairesse.



Succès et défis

En 2011 parmi les 33 membres que compte la section française 19 sont signataires de la Charte Européenne du Tourisme Durable et six parcs naturels sont en cours d'adhésion.

Activités envisagées en 2012

- L'ouverture du concours "Prairies fleuries" a des parcs européens : Dans le prolongement de la sensibilisation effectuée en 2011 auprès des parcs européens transfrontaliers, il est prévu en 2012, d'ouvrir le concours aux parcs européens transfrontaliers volontaires.
- Poursuite des travaux engagés sur le volet 2 de la CETD et partage avec les autres sections d'Europarc les résultats des travaux engagés par la section française sur le volet 3 de la CETD.
- Poursuite des actions de lobbying auprès des institutions européennes pour une meilleure reconnaissance des Parcs et autres espaces protégés comme leviers de l'aménagement du territoire durable de l'Union européenne.

Plus d'information : www.europarc-fr.org

Contact : Anne L'Epine
anne.lepine@parcnational.fr

Parc national de
Hainich (DE).
Photo :
Rudiger Biehl



EUROPARC Allemagne

Le plus grand défi d'EUROPARC Allemagne en 2011 a été l'organisation de la conférence annuelle EUROPARC, le plus grand événement émanant du réseau européen des aires protégées. Une excellente coordination ainsi qu'un grand nombre de participants internationaux très impliqués ont fait de l'événement un énorme succès.

Activités clés en 2011

EUROPARC 2011 : Conférence des aires protégées européennes

Du 21 au 25 septembre 2011, la petite ville de Bad Urach, au beau milieu de la Réserve de biosphère du Jura souabe (DE), a accueilli le plus grand événement concernant les réseaux d'aires protégées en Europe. C'est EUROPARC Allemagne qui s'est chargé de son organisation et de sa mise en œuvre. Plus de 330 participants, venus de 40 pays, se sont réunis pour échanger informations et expériences sous le thème : « La qualité compte – Les avantages pour la nature et les hommes ». La conférence a été un grand succès auprès des membres d'EUROPARC, mais pas seulement : 25 % des participants n'étaient même pas membres. Cela montre clairement que cette conférence est devenue l'un des événements les plus influents au niveau

international dans le domaine de la gestion des aires protégées.

Débats, conférences, ateliers et excursions ont fait en sorte que tous les participants puissent travailler ensemble afin de construire un réseau international d'aires protégées plus fort et plus visible et de multiplier les relations internationales. À la fin de la conférence, la Déclaration de Bad Urach a été adoptée. Elle s'adresse aux décideurs politiques à différents niveaux et exige de meilleures ressources financières et humaines pour les aires protégées ainsi qu'une modification des paramètres juridiques en vigueur. Enfin, c'est également à cette occasion que le 20^{ème} anniversaire d'EUROPARC Allemagne a été célébré, en grande pompe.

Nationale
Naturlandschaften





*Le Président de la Section Allemande Guido Puhmann avec le Maire de Bad Urach.
Photo : Christine Wawra.*

Aide au financement des projets de protection de la nature grâce aux certificats d'atténuation des effets du changement climatique.

EUROPARC Allemagne soutient le concept qui veut qu'une récompense financière conséquente devrait être proposée aux aires protégées qui participent aux mesures d'atténuation des effets du changement climatique. L'idée ainsi à l'essai est de « vendre », à des personnes privées ou à des sociétés, l'évaluation donnée par ces certificats de qualité. Le revenu de ces ventes serait alors directement réinjecté dans le financement d'activités d'atténuation des effets du changement climatique, que ce soit dans les tourbières, les prairies ou les forêts. EUROPARC Allemagne est en train d'élaborer une plate-forme en ligne pour mettre cette idée en place. La plate-forme impliquerait tous les participants dans les processus de transactions. Elle offrirait aux entreprises une occasion en or de soutenir les projets d'atténuation des effets du changement climatique dans leur région, ce qui conduirait à une meilleure identification avec cette dernière. L'action est, de plus, totalement en phase avec la tendance croissante consistant à promouvoir l'image de l'action environnementale.

En 2011, EUROPARC Allemagne a réalisé une étude pilote sur la mise en œuvre de ce projet. L'étude a été financée par l'Agence fédérale

allemande pour la conservation de la nature, avec des fonds du ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire. Les résultats de cette étude serviront de base pour le développement de la plate-forme en 2012.

L'année à venir

En 2012, la section allemande continuera à développer des projets en mettant l'accent sur le thème « Les hommes et la nature dans les parcs ». Le projet Junior ranger grandit de plus en plus et « La nature : une question de fierté » est également toujours très sollicité. EUROPARC Allemagne espère créer des structures indépendantes à long terme pour ces projets rencontrant un franc succès et ceux qui viendront plus tard. Le changement de direction en 2011 affectera aussi bien entendu l'année à venir. La nouvelle directrice, Dr. Elke Baranek, aimerait créer des synergies plus fortes entre les projets afin qu'ils profitent les uns des autres. Ce faisant, elle espère augmenter l'efficacité et la stabilité du travail effectué par les associations.

Plus d'informations :
www.europarc-deutschland.de

Contact : Dr. Elke Baranek
Elke.Baranek@europarc-deutschland.de

Trois minutes de marche du centre de Kristianstad (SE) ce centre visites se trouve caché dans les roseaux.
Photo : Lena Malmstrom



La Section Nordic-Baltic d'EUROPARC

La Section Nordic-Baltic est l'une des sept unités régionales qui ont été créées pour améliorer l'efficacité du travail de la Fédération EUROPARC. Elle représente les organisations de huit pays de la région Nordique-Baltique. Elle a été officiellement créée en Avril 2003.

Les objectifs principaux de la section sont, premièrement, de promouvoir l'échange d'informations et de compétences, et deuxièmement, d'encourager la coopération entre les différents membres, ce afin d'améliorer la gestion des aires protégées. La section règle son pas sur les buts fondamentaux que la Fédération EUROPARC s'est fixée et elle fait attention à maintenir une connexion active entre ses membres et la Direction de la Fédération.

La section accueillera un nouveau secrétariat à partir de 2012-2014. Il sera tenu par le Conseil de l'environnement estonien.

Activités clés en 2011

Les activités principales de la Section Nordic-Baltic d'EUROPARC en 2011 comprennent un certain nombre de séminaires et de réunions qui permettent l'échange et le réseautage entre les membres de la région. Les séminaires pouvaient porter sur : le tourisme vert à Riga, en Lettonie ; les services écosystémiques dans la Réserve de biosphère de Kristianstad Vattenrike, en Suède ; ou encore le bénévolat à Tiikurila, en Finlande. De plus, deux réunions des membres de la section ont été organisées et le groupe de travail « Les aires protégées et la Santé » s'est réuni une fois, au Royaume-Uni. Enfin, la lettre d'information de la section a été publiée six fois l'an dernier.

Succès et défis

Quant à la principale réussite de la section en 2011, c'est sans aucun doute son implication dans la création de la « Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées : Lignes directrices pour la mise en œuvre de la partie II de la Charte (en collaboration avec des partenaires commerciaux issus du tourisme) au sein de la Section Nordic-Baltic d'EUROPARC ». Autre fait marquant, au cours de la Conférence EUROPARC 2011, un de nos membres, Thomas Hansson, a été élu président de la Fédération EUROPARC et un autre, Roland Auzins, a été réélu en tant que membre du Conseil de la Fédération EUROPARC. Cela montre que la prise



Participants à l'atelier se préparent pour un travail dans le Parc national de Nuukio (FI).
Photo : Lena Malmstrom.

de conscience des membres de la section vis-à-vis du travail et des activités de la Fédération s'est accrue, entraînant à son tour un accroissement du nombre de membres. Il reste cependant encore quelques batailles à mener : certains de nos membres sont actuellement confrontés à des coupes budgétaires ou à une réorganisation structurelle. Il va de soi que la section soutiendra ces membres avec la dernière énergie.

L'année à venir

2012 sera une année chargée pour le nouveau secrétariat de la section. Il devra apprendre à connaître le travail de la section ainsi qu'à communiquer avec les autres sections et la Fédération EUROPARC. La section organisera au moins deux séminaires et deux réunions pour ses membres en 2012. Il a de plus été déterminé que l'accent sera mis sur l'envoi de bulletins réguliers et la continuation du Groupe de travail sur la santé et les aires protégées.

Plus d'informations : www.europarc-nb.org

Contact : Nele Söber
nele.sober@keskkonnaamet.ee



Observation des oiseaux le long du sentier Carl Linnaeus, pas loin de Kristianstad.
Photo : Lena Malmstrom.



Le Parc national de Monfragüe (ES) a obtenu la Charte Européenne pour le Tourisme Durable en 2011.
Photo : Javier Puertes.



EUROPARC Espagne

La Section espagnole a été fondée en 1993. Elle est parrainée par FUNGOBE (Fundacion FG Bernaldez pour les espaces naturels). Elle compte actuellement 26 membres, qui sont tous des administrations publiques. Depuis 2008, le Programme de travail pour les aires protégées 2009–2013 (PdT) — une contribution des aires protégées espagnoles à la Convention sur la biodiversité — forme la clé de voûte des activités de la section.

Activités clés en 2011

En 2011, de nombreuses activités du programme de travail actuel ont eues lieu, y compris :

- Un séminaire sur la gestion des aires marines protégées ayant eu lieu à Vigo, avec le soutien de la Xunta de Galicia.
- La section a été en mesure d'organiser une réunion d'experts pour travailler sur les aires protégées et le changement planétaire grâce à la Fondation BBVA.
- Le thème de la qualité de la gestion dans la conservation du programme de travail a été adopté en tant que norme de conservation. Par ailleurs, nous avons élaboré un document sur les bonnes pratiques en matière de gestion préventive. Plus précisément, un manuel intitulé « Outils pour l'évaluation des aires protégées : un modèle de gestion de l'historique » a été élaboré et publié. Cette publication a été parrainée par la Fondation Biodiversité.
- En 2011, un total de 36 aires protégées espagnoles faisaient partie de la Charte européenne pour le tourisme durable et 259 entreprises touristiques ont participé à la deuxième phase. Le nombre d'aires protégées ayant obtenues le label « Q Standard for public use » est arrivé à 28.
- Dans le cadre d'accords de collaboration avec la Colombie et le Mexique, un représentant de la section a pu participer au forum « Direction mondiale des aires protégées », en Colombie.
- Le séminaire « Le bénévolat dans les aires protégées » a été organisé comme contribution au projet GRUNDTVIG « La gestion des bénévoles dans les parcs européens ». La section a également fêté la première réunion des coordinateurs bénévoles dans les aires protégées espagnoles.



Manuel 9 de
EUROPARC Espagne



- Nous avons clos une nouvelle année du Master en gestion des aires protégées et les trois cours sur la gestion d'une conservation de qualité.
- Enfin, la section a coopéré avec la Fondation BBVA afin d'organiser la conférence « Les forêts face au défi du changement global » dans le cadre de la Journée européenne des Parcs 2012.

Succès et défis

En 2011, la section espagnole a utilisé l'Année internationale de la forêt en tant que cadre pour la diffusion à un public plus large d'informations concernant un grand nombre de ses activités récentes. En outre, plusieurs fondations, à la fois publiques et privées, ont soutenu les activités de la section : la Fondation BBVA, la Fondation Biodiversité, la Fundación de las Cajas de Ahorros, l'Obra Social de Caja Madrid, et Red Eléctrica.

EUROPARC Espagne a particulièrement apprécié de travailler en étroite collaboration avec ses membres et la Fédération EUROPARC tout au long de cette année.

*Olga Baniandres ouvre le séminaire à propos du volontariat dans les espaces protégés.
Photo : Javier Puertes.*

L'année à venir

La tâche principale de la section en 2012 est la mise en œuvre de plusieurs axes de travail liés au Programme de travail pour les aires protégées. Il s'agit notamment du développement de lignes directrices pour Natura 2000 et d'un manuel que les aires protégées peuvent utiliser pour inclure leurs valeurs immatérielles dans leur planification et leur gestion. Nous publierons dans quelques temps un nouveau rapport sur les aires protégées en Espagne.

Plus d'informations : www.redeuroparc.org

Contact : Marta Múgica de la Guerra
marta.mugica@redeuroparc.org



Le projet de
tourisme durable
dans le Wadden
Sea est l'un des
plus grands
entrepris par
EUROPARC
Consulting.
Photo :
Henk Veurman



Notre branche conseil EUROPARC Consulting



Activités clés en 2011

EUROPARC Consulting est enregistrée à Ratisbonne (DE), mais elle est également en activité au Royaume-Uni. Le directeur général, Wilf Fenten, est soutenu par Rachel Wieting, Anne Webster ainsi que par un conseil consultatif composé de cinq personnes, dont obligatoirement le président de la Fédération et son directeur, qui déterminent une orientation stratégique et fournissent des conseils le cas échéant.

La philosophie et l'éthique d'EUROPARC Consulting sont les mêmes que celles de la Fédération. On peut le vérifier par son travail au cours des 12 derniers mois :

- Gestion et traitement de plusieurs dizaines de candidatures d'une part, réévaluations et visites de vérification pour la Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées de l'autre part.
- Organisation et mise en place d'une visite d'étude pour le Forum environnemental Baltique (Lituanie) dans le Parc national du Loch Lomond (Écosse) et le parc régional de Clyde Muirshiel (Royaume-Uni) pour observer le travail des rangers.
- Développement d'une stratégie de tourisme durable pour le site de la mer des Wadden,

classé patrimoine mondial (Allemagne, Pays-Bas et Danemark).

- Création d'un manuel de tourisme durable pour ECEAT, un client hollandais.
- Édition d'un rapport sur les partenariats public-privé dans le cadre du projet Parcs & Avantages.
- Organisation et réalisation d'une visite d'étude des responsables des parcs nationaux, de l'Ukraine au sud de la France.
- Et enfin, mise en place d'un atelier de coordination pour la Conférence EUROPARC 2011, qui s'est tenue à Bad Urach (DE).

Succès et défis

Durant la première moitié de l'année, EUROPARC Consulting a concentré ses efforts sur les appels à projet, y passant beaucoup de temps. Tandis que la seconde moitié de l'année a été marquée, elle, par de gros nouveaux contrats, ainsi que par encore plus de nouvelles demandes de renseignements et d'appel d'offres. Ce revirement est notamment dû à l'excellent travail d'équipe qui existe entre nos bureaux au Royaume-Uni, le Conseil Consultatif d'EUROPARC et l'équipe de la Fédération EUROPARC.

Malgré les restrictions financières actuelles dans le secteur public à travers toute l'Europe,

EUROPARC Consulting a été créé en 2001 pour aider chaque aire protégée qui en éprouverait le besoin à utiliser les compétences, les connaissances et le savoir-faire des professionnels du réseau EUROPARC. L'entreprise fournit des conseils, des compétences spécialisées et des formations à tous les niveaux du travail que font les aires protégées – et à travers ces activités commerciales, elle fournit un soutien au travail de la Fédération EUROPARC. Entre 2008 et fin 2011, EUROPARC Consulting a collaboré à la Fédération EUROPARC à hauteur de 85.000 € .

EUROPARC Consulting est prêt à remettre le couvert en 2012, voire même avec une situation encore plus favorable qu'en 2011. Le Conseil est en train de revoir son plan d'affaires et son manuel des opérations, tout en développant les ambitions à moyen terme des entreprises.

EUROPARC Consulting devrait être le choix de prédilection de toutes les aires protégées et des autorités locales traitant avec les aires protégées. Pour finir, il faudrait préciser que la société est axée sur le rapprochement des gens avec : soit de grandes idées, soit un certain savoir-faire créatif, soit un savoir spécialisé dans les aires protégées.

L'année à venir

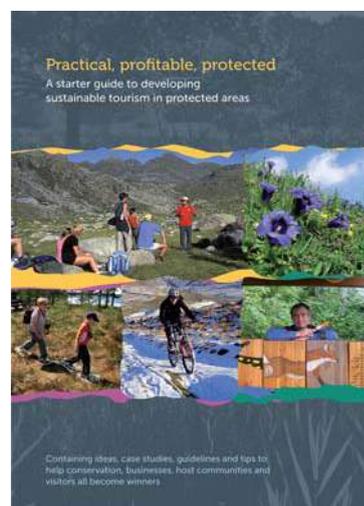
2012 s'annonce comme une année très chargée pour EUROPARC Consulting. La société va devoir : poursuivre son travail d'expert en tourisme durable à travers l'élaboration d'une stratégie pour le site de la mer des Wadden, classé au patrimoine mondial ; procéder à des vérifications de la Charte dans douze pays ; et organiser un certain nombre de visites d'étude dans des aires protégées, en ciblant certains résultats d'apprentissage pour toutes sortes de groupes. Forte de son succès précédent lors de son travail au sein de l'Écorégion Danube-Carpates, la société est en train de monter sur pied un projet très excitant dans les Balkans occidentaux concernant le renforcement des capacités et la communication.

Les espaces protégés européens proposent chaque année des centaines de contrats pour obtenir des conseils et des services ; EUROPARC Consulting enverra volontiers des appels d'offres pour les nouveaux projets qui atterrissent sur la table de travail. Nous rappelons que ses clients sont des aires protégées, des autorités locales, des ONG ou des organismes gouvernementaux. En conclusion, EUROPARC Consulting offre un service sur mesure, flexible, qui n'hésite pas à recourir aux experts d'EUROPARC, et ce, en combinant un engagement sans réserve à une grande connaissance des aires protégées.

Plus d'informations :
www.europarc-consulting.org

Contact : Wilf Fenten
wilf.fenten@europarc-consulting.org

*Pratique, utile et
protégé – un
guide pour
commencer
à développer le
tourisme dans
les espaces
protégés.*





Pâturages d'été
dans le
Tanargue, Parc
régional des
Monts d'Ardèche
nouvel adhérent
à la Charte (FR).
Photo :
Parc régional
Monts d'Ardèche

Nos membres

Les membres d'EUROPARC en 2011

La Fédération EUROPARC compte actuellement un effectif de 422 membres provenant de 35 pays. Cette couverture géographique correspond à un spectre allant du Nord de la Finlande aux îles Canaries dans un sens et du Portugal à l'Ukraine dans l'autre. À eux tous, les membres du réseau EUROPARC ont en charge la gestion de plusieurs centaines d'aires protégées sur tout le continent. Cela inclut une grande partie des sites Natura 2000 européens, et correspond par ailleurs à une richesse de compétences phénoménale dans le domaine de la protection de la nature et de la gestion des aires protégées.

En 2011, trente et un nouveaux membres ont rejoint EUROPARC, leur donnant par la même occasion accès au savoir-faire et leur permettant de partager l'expérience professionnelle des autres membres, de collaborer sur des projets techniques et de progresser en fonction d'objectifs communs. Cinq membres ont par contre démissionné et trente-neuf autres ont dû être radiés en raison de non-paiement des cotisations pendant deux ans. Le Conseil, la Direction et les sections de la Fédération continuent à être reconnaissants pour le soutien indéfectible apporté par les membres d'EUROPARC.

L'adhésion est au cœur même du travail d'EUROPARC et les membres contribuent pleinement à la mission de l'organisation consistant à être la principale organisation européenne regroupant les aires protégées afin de représenter au mieux la valeur et les bienfaits du patrimoine naturel européen. La Fédération rassemble des professionnels qui s'impliquent totalement, des organismes gouvernementaux, des décideurs politiques et des communautés entières. Ensemble, ces personnes travaillent à accroître l'efficacité de la conservation et de l'amélioration du patrimoine naturel et culturel, qu'il soit maritime ou terrestre, et ce, pour le bien-être des générations actuelles et futures.

La participation des membres aux événements proposés par EUROPARC a été excellente tout au long de l'année. Les membres n'ont pas été, puisqu'ils ont également été actifs dans un certain nombre de projets transnationaux et ont contribué régulièrement aux publications d'EUROPARC.

Plus d'informations :

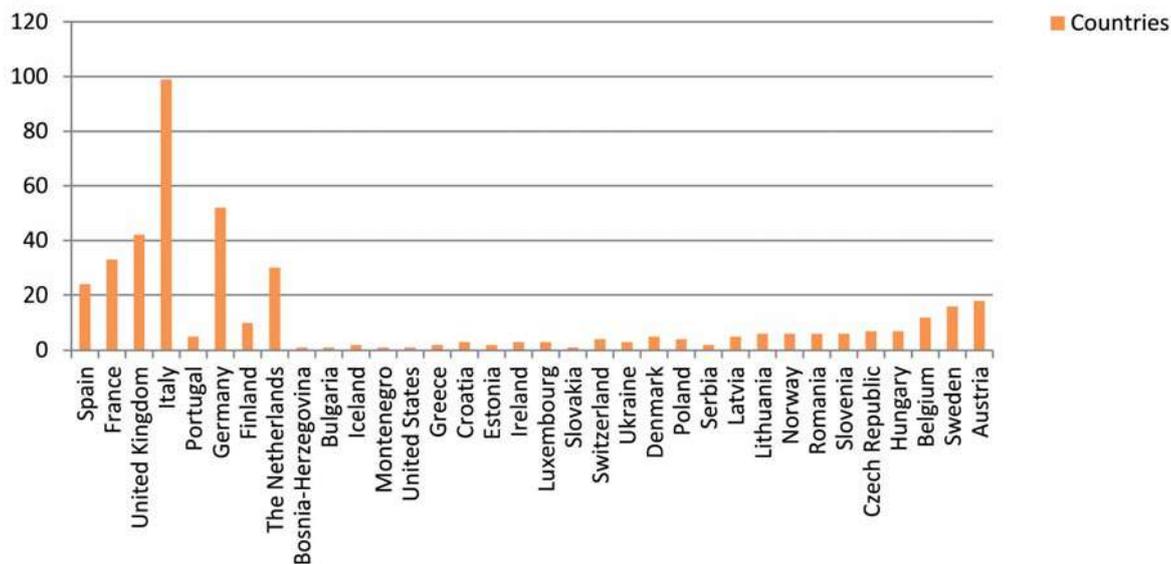
www.europarc.org/who-we-are/our-members

Contact : Regina Schöfer

r.schoefer@europarc.org

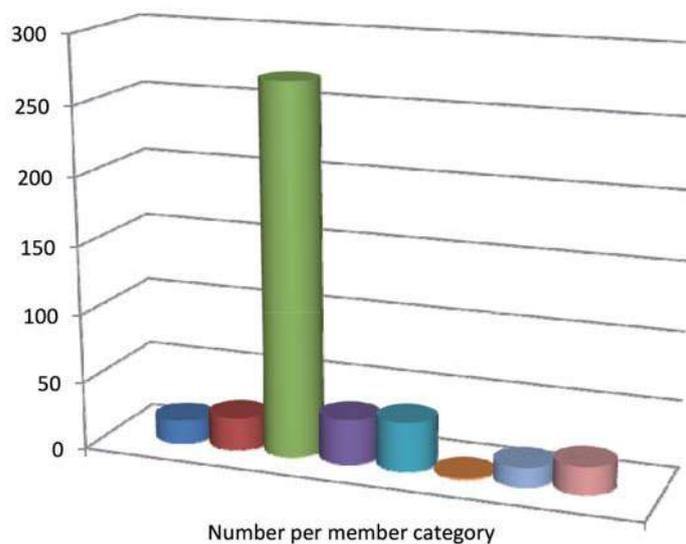


Membres d'EUROPARC dans les pays Européens.



Catégories de membre d'EUROPARC.

- Group A: States/National Gov. Organisations
- Group B: Regional Government Agencies
- Group C: Protected Areas
- Group D: Other Official Agencies, Associations
- Group E: national or international NGOs
- Group H: Honorary members
- Group I: Individual members



Rapport financier - changement

Au cours de 2011–2012, la Fédération EUROPARC a entrepris des changements dans son système de gestion financière. Malheureusement, au moment où nous avons dû finir le rapport annuel, ces changements n'étaient pas encore totalement opérationnels. Par conséquent, notre rapport est en fait un résumé non certifié des dépenses. Il est présenté ici à titre d'information. Nous fournirons un rapport de fin d'année 2011, dûment contrôlé et certifié, lors de l'assemblée générale annuelle, en Octobre 2012.

Un mot sur les cotisations

Le travail d'EUROPARC est actuellement financé à travers différents créneaux. Les cotisations des membres associés sont une partie très importante d'entrée pour la Fédération. En tant que organisation avec une structure associative, EUROPARC compte sur ces cotisations pour soutenir son réseau et ses activités.

Les revenus des cotisations des membres ont été en 2011 le 84% du total facturé €334,114. Le Conseil et la Direction sont bien conscients des restrictions budgétaires qui ont été imposées aux membres et sont pourtant sincèrement reconnaissants pour ce résultat remarquable et indice de confiance et support. En confirmation

ultérieure de cette difficulté financière des institutions publiques, il n'y a pas eu de croissance dans le nombre des associés depuis 2007 ! En outre, en 2011 il y a eu l'introduction d'une cotisation plus basse, à €200, pour faciliter les petits espaces protégés et les organisations qui ont un petit budget à entrer ou à rester partie de la Fédération.

Les cotisations des membres couvrent entièrement les frais du personnel et des bureaux de Regensburg et Bruxelles. Pour financer toutes les autres dépenses EUROPARC a besoin d'entrées supplémentaires sous forme de projets, donations de la part de fondations et de EUROPARC Consulting, pour assurer un service efficace dans l'intérêt de ses membres.



Les fonds qui viennent de projets ne permettent pas seulement de créer de l'innovation, des lignes guide et des produits comme résultats des projets d'ont bénéficié tous nos associés, mais les revenus des projets permettent aussi de couvrir une partie des frais du personnel. Quand ces ressources sont disponibles, elles permettent de libérer de l'argent pour payer des services, des publications, des pages web, du lobbying et pour couvrir les frais de représentation et de réunions aux quels le staff et les membres du Conseil prennent part pour vous.

La Fédération est toujours à la recherche de solutions pour diversifier et pour accroître ses entrées, mais reste consciente que l'efficience et la réduction des dépenses sont nécessaires dans certains moments. Hauts et bas font toutefois partis de la vie normale d'une ONG !



EUROPARC
F E D E R A T I O N

Contactez nous*

Le Conseil

Président:

Mme Erika Stanciu (RO)
erikas@campanulac.ro

Trésorier:

M. Pio Forte (IT)
forte-pio@alice.it

Vérificateur:

M. David Cameron (UK)
DavidCameron@cairnngorms.co.uk

Membres du Conseil:

M. Rolands Auzins (LV)
Rolands.auzins@dap.gov.lv

M. Paulo Castro (PT)
p.castro@europarc.org

M. Dominique Leveque (FR)
dominique.leveque@ccgvm.com

Mme Marian Jager-Wöltgens (NL)
majjager@hetnet.nl

M. Gabor Szilagyi (HU)
gabor@hnp.hu

Dr Valter Zago (IT)
valterzago@europarc.it

M. Johannes Hager (DE)
Johannes.Hager@br-np.thueringen.de

Dr. Eberhard Henne (DE)
Beate.Blahy@LUA.Brandenburg.de

Direction d'EUROPARC

Siège EUROPARC:

Waffnergasse 6
93047 Regensburg
Germany
Tel: 0049 941 59935980

Bureau de Bruxelles:

Boulevard L. Schmidt 64
1040 Bruxelles
Belgium
Tel: 0032 2 7390315

office@europarc.org
www.europarc.org

Directrice:

Mme Carol Ritchie
c.ritchie@europarc.org

Communications Officer:

Mme Morwenna Parkyn
m.parkyn@europarc.org

Project Manager:

Mme Diane Gallrapp
d.gallrapp@europarc.org

Policy Officer:

M. Federico Minozzi
f.minozzi@europarc.org

Executive Administrators:

Mme Regina Schöfer
r.schoefer@europarc.org

Mme Cornelia Ehlers
c.ehlers@europarc.org

Stagiaire:

Mme Alex Crineanu
a.crineanu@europarc.org

Sections EUROPARC

EUROPARC Atlantic Isles:

M. Richard Blackman
richard.blackman@europarc-ai.org
www.europarc-ai.org

EUROPARC République Tchèque:

M. Handrij Härtel
handrij@seznam.cz
www.europarc.cz

EUROPARC Français:

Mme Anne L'Epine
anne.lepine@parcnational.fr

EUROPARC Allemagne

Mme Vivian Kreft
info@europarc-deutschland.de
www.europarc-deutschland.de

Federparchi - EUROPARC Italie:

Mme Francesca Cacci Carne
francesca.cacci carne@parks.it
www.europarc.it

EUROPARC Nordic-Baltic:

Mme Lena Malmström
lena.malmstrom@naturvardsverket.se
www.europarc-nb.org

EUROPARC Espagne

Mme Marta Mugica
martamugica@europarc-es.org
www.europarc-es.org

EUROPARC Consulting

M. Wilf Fenten
w.fenten@europarc.org
www.europarc-consulting.org

* Veuillez noter que les contacts sont ceux de 2011. Les contacts courants, y compris ceux du nouveau Conseil et du Président, sont disponibles sur le site www.europarc.org.

Unity Unité Einigkeit

Impressum:

Copyright/Editeur : Fédération EUROPARC 2012

Dirigée : Directorat du Fédération EUROPARC, office@europarc.org

Traductions : Luis Luedicke (En-De), luisluedicke@gmx.de; Julie Coftsatis (En-Fr), lullinette@gmail.com

Dessin Graphique : Václav Hraba, atelier-hraba@volny.cz

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette édition et en particulier à Richard Blackman, EUROPARC Atlantic Isles, pour la relecture des textes anglais.



La réalisation de ce Rapport Annuel a été supporté financièrement dans le cadre des projets suivants: Destinations Touristiques Durables, financé par l'Agence Fédéral Allemande pour la Protection de la Nature et par le programme Européen GRUNDTVIG pour le projet Gestion du Volontariat dans les parcs Européens.

A stylized world map graphic in a light beige color, centered on the Atlantic Ocean. The map is composed of solid-colored landmasses. Below the map, the word "FEDERATIO" is written in a large, bold, sans-serif font, following the curve of a circular arc.

FEDERATIO

www.europarc.org